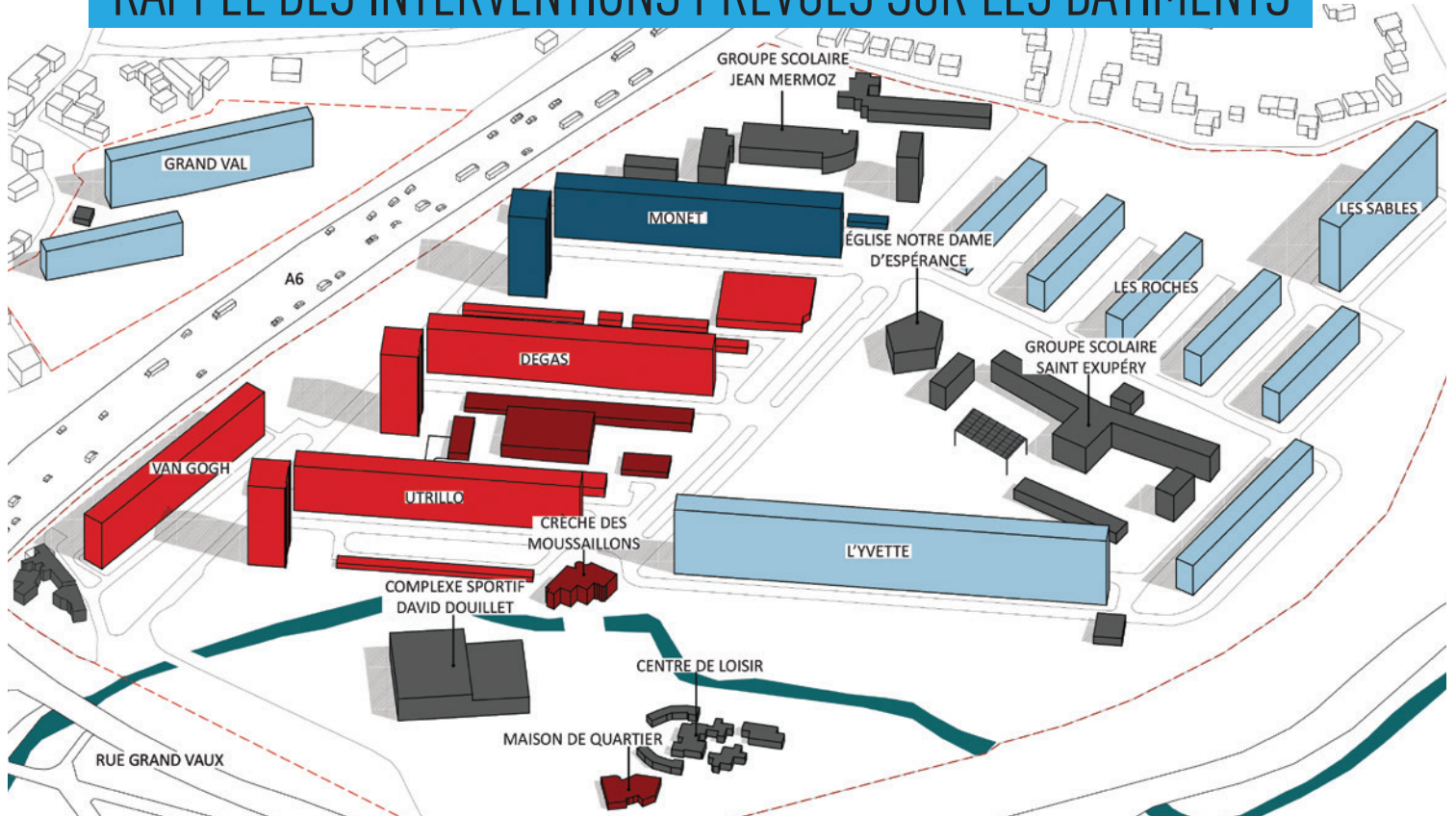




NOTRE VOLONTÉ

REFAIRE DE GRAND-VAUX
UN VILLAGE DANS LA VILLE

RAPPEL DES INTERVENTIONS PRÉVUES SUR LES BÂTIMENTS



583 LOGEMENTS DÉMOLIS
970 LOGEMENTS CONSTRUITS

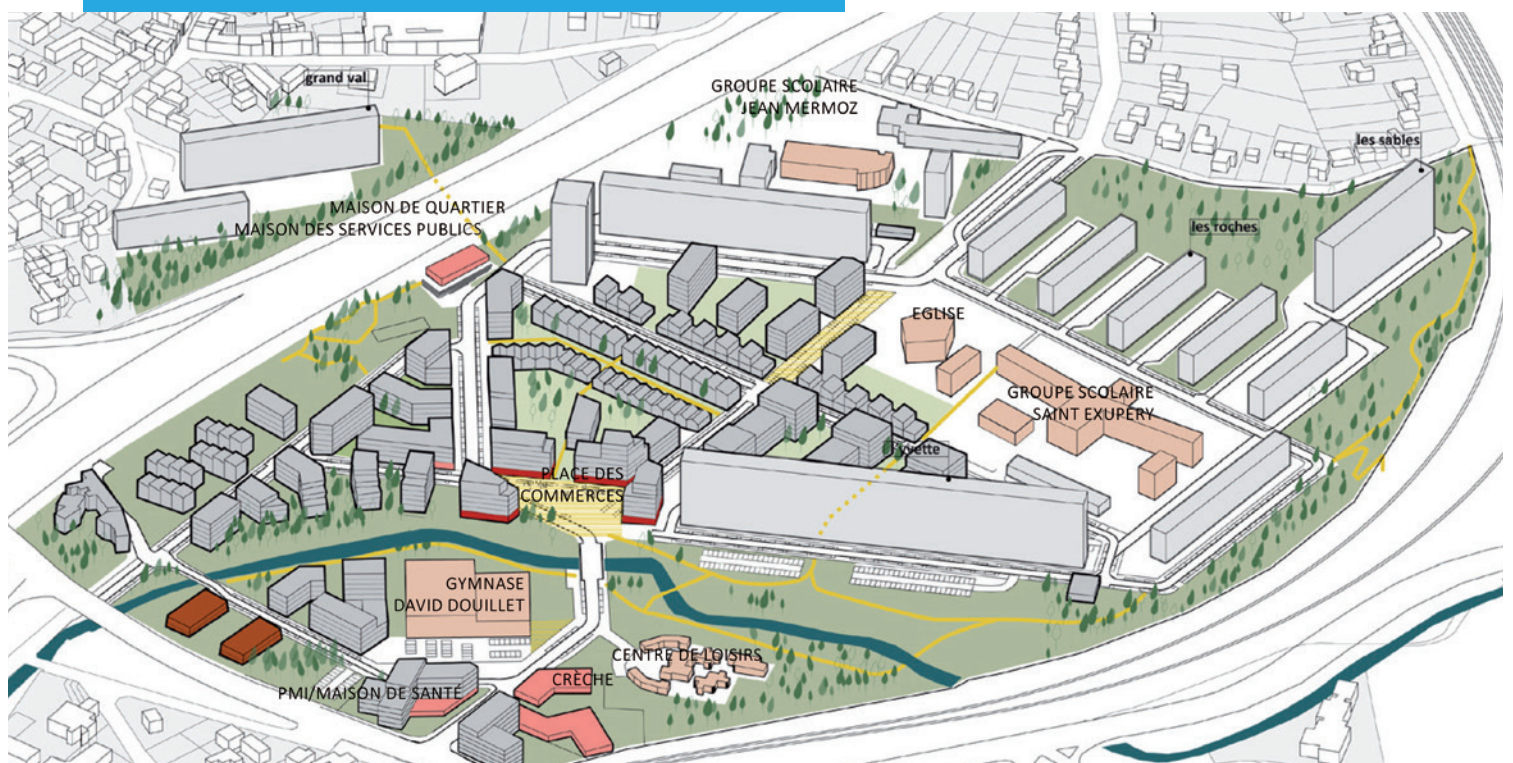
BÂTI DÉMOLI
 TEMPS 1

- Equipements
- 1001 Vies Habitat

AMÉLIORATION DE L'EXISTANT

- 1001 Vies Habitat
- Copropriétés

NOUVEAU PROJET DE GRAND-VAUX



■ Espace public

■ Equipements publics

■ Activités ou services

■ Commerces



LA VILLE VOUS INFORME

Chères Saviniennes, Chers Saviniens,

Après des années de réflexion et d'études, nous n'avons jamais été aussi proches de premiers changements importants pour Grand-Vaux. Ce projet de rénovation urbaine va enfin prendre un nouvel élan avec la déconstruction des premiers logements prévue pour le début d'année 2023.

Je connais l'attachement que vous avez pour votre quartier, je le partage. Je sais la nécessité de refaire de Grand-Vaux « un village dans la ville » où des commerces de proximité seraient installés au sein d'une nouvelle dalle plus dynamique, où des services publics seraient ouverts pour faciliter vos démarches administratives et vous accompagner au mieux dans votre vie quotidienne, où des médecins, des infirmières, des aides-soignants exerceraient en toute tranquillité.

Aujourd'hui, nous pouvons être fiers du chemin parcouru : ensemble, nous avons su écrire une nouvelle histoire collective. Sans jamais renier notre passé, nous nous projetons vers l'avenir avec bienveillance et ambitions.

Dès la rentrée, la vie reprendra sur la dalle commerciale avec le lancement d'un appel à projets qui permettra à de nouveaux commerces ou associations de redonner vie à un espace oublié, en déshérence et abandonné.

Les services de la ville, ceux du Grand-Orly Seine Bièvre et de tous nos partenaires se mobilisent pleinement pour faire de ce projet une réussite. Soyez assurés de notre détermination et de notre volonté sans faille pour améliorer votre cadre de vie.

Alexis Teillet

Maire de Savigny-sur-Orge

LES NOUVELLES DU PROJET

DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE GRAND-VAUX

Maintien du projet de maison de santé

La nouvelle équipe municipale, installée en décembre 2021, souhaite préserver le projet global validé en 2018 en maintenant le **projet de maison de santé sur le quartier de Grand-Vaux**.

Arrivée de la géothermie

Des études complémentaires sont également en cours afin d'ouvrir davantage le quartier vers le reste de la ville et de mettre en place un **réseau de chaleur de géothermie** profonde sur l'ensemble du territoire.

Des subventions complémentaires pour le projet

Soucieux de répondre aux besoins et aux attentes des habitants, la Ville et le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre ont engagé dès 2021 des négociations avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) afin d'obtenir davantage de financements et de diminuer la part à payer par la Ville.

A l'issue de ces échanges, un abondement financier de **3,13 millions** d'euros de subvention a été octroyé pour le projet de renouvellement urbain du quartier de Grand-Vaux.

La convention du projet de renouvellement urbain sera signée prochainement

La Ville et le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre ont affirmé leur volonté de signer la convention du projet de renouvellement urbain avant la fin 2022.

PROJET SOCIAL

CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE QUARTIER !

Pour améliorer le cadre de vie des habitants de Grand-Vaux, l'Établissement Public Territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre et la Ville de Savigny-sur-Orge ont engagé une démarche commune pour élaborer un projet social qui s'articule avec le projet de renouvellement urbain.

→ UN PROJET SOCIAL : POURQUOI ?

- Rendre lisible toutes les actions qui existent et qui contribuent au bien-être et au vivre ensemble des habitants
- Identifier les besoins et les dysfonctionnements afin d'y apporter d'éventuelles réponses par le projet de renouvellement urbain et/ou les actions des partenaires

→ COMMENT EST-IL ÉLABORÉ ?

Ce sont 10 ateliers qui ont été programmés en automne 2021 autour de thèmes riches et variés. A l'issue des ateliers, un diagnostic et un plan d'actions ont été réalisés.

Au total, 38 partenaires ont participé aux ateliers représentant les services municipaux, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, le tissu associatif, le Conseil départemental, la Caisse des Allocations Familiales, les dynamiques citoyennes (amicale de locataires, syndicats de copropriétés, ...), etc.

→ QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

- Prioriser les objectifs du projet social
- Prévoir une restitution auprès des partenaires et du Conseil citoyen
- Mettre en œuvre et suivre le plan d'actions pour répondre aux besoins des habitants

COMMERCE DE PROXIMITÉ

RANIMER LA DALLE COMMERCIALE PAR UN APPEL À PROJET D'URBANISME TRANSITOIRE

Urbanisme Transitoire – Quézako ?

C'est l'utilisation provisoire d'une friche urbaine pour réinvestir les lieux, ramener de l'activité et répondre aux besoins de la population locale.

Ainsi, en attendant la phase de démolition de la dalle commerciale, 6 cellules communales sont en cours de rénovation pour une occupation temporaire afin d'accueillir 6 projets commerçants, associatifs ou de service.

Lancée sous forme d'un appel à projet, la dynamique entrepreneuriale des saviniens et des porteurs de projets est mise à l'épreuve pour participer au programme.



A la rencontre des commerçants de la dalle de Grand-Vaux

VOUS AVEZ UN PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE ?

Votre association souhaite développer une activité axée sur le lien social et le mieux vivre ensemble ?
Vous cherchez un local pour implanter une offre de service à la population ?

Lancez-vous dans l'aventure, testez votre projet et transformez l'essai à l'issue de la période transitoire ! C'est à vous de jouer !

LA GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ (GUSP)

Pendant toute la durée du projet, la gestion urbaine de proximité permet d'assurer une vie de quartier de qualité pour les habitants en améliorant le cadre de vie, en coordonnant les interventions, et cela au plus près des besoins et des usages.

→ POURSUITE DES DIAGNOSTICS POUR TOUT LE QUARTIER :

- Enlèvements de véhicules épaves et ventouses
- Campagnes de dératissage renforcées
- Gestion des encombrants : deux locaux encombrants vont être également installés rue Van Gogh

→ DEUX CHANTIERS JEUNES RÉALISÉS DURANT L'ÉTÉ 2021 :



Réalisation d'une fresque végétale à la maison de quartier



Réalisation d'une toile sur le mémoire du quartier

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

FOCUS SUR LES COPROPRIÉTÉS

→ RAPPEL DES ACTIONS :

- **Première année de l'OPAH : enquête environnement sur le cadre de vie des espaces extérieurs** des 4 copropriétés, auprès de 177 habitants.

- **Six itinéraires ont été réalisés avec les copropriétés et un technicien de la Ville**

Sous forme de balade urbaine, ils ont permis de recueillir la parole des habitants sur leurs habitudes et leurs usages, leur cadre de vie, leur vision de Grand-Vaux.

Le livret des itinéraires est disponible à la maison du projet et pourra servir dans le cadre du projet mémoire à mener en articulation avec le NPRU.

- **Janvier - février 2021 : ateliers cartographie**, autour de 5 thématiques :

- Propreté, espaces verts
- Voirie, éclairages extérieurs
- Sécurité, tranquillité
- Comportement et usages, vivre ensemble
- Gouvernance

Lors de 7 ateliers, les habitants ont pu mettre en avant les problématiques rencontrées sur les espaces extérieurs, les points positifs du quartier ainsi que toute interrogation sur le NPRU.

- **Septembre - octobre 2021 : ateliers en pieds d'immeuble**

BILAN DU RELOGEMENT DES LOCATAIRES

DU 5 RUE VAN GOGH & DE L'IMMEUBLE UTRILLO

Dans le cadre de la première phase de relogement :

- **148 familles** ont été relogées sur les 208 initialement identifiées en mai 2019
- **8 décohabitations**
- **16 familles** ont une proposition de relogement en cours dans l'attente d'une visite du logement
- **65 familles** restent à reloger

→ VOTRE CONTACT :

Delphine Poitou, chargée de Relogement est votre principale interlocutrice

Tél. : 07 63 59 08 39

En fonction de vos besoins, elle vous orientera vers Madame BORS, en charge de l'accompagnement social individuel et en charge de l'accompagnement social lié au déménagement.

→ UN DÉMÉNAGEMENT ADAPTÉ AUX BESOINS DES HABITANTS

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Déménager par vos propres moyens
- Déménager avec la société mandatée par *1001 Vies Habitat*

Toutes les informations liées au déménagement vous seront transmises via le guide du déménagement.

À NOTER :

- Lors des déménagements, un dispositif de mise en déchetterie des meubles non déménagés est proposé et réalisé par la société de déménagement.
- Un dispositif d'aide à la mise en cartons est proposé pour les personnes isolées ou en situation de handicap. *1001 Vies Habitat* a mis en place un nouveau partenariat avec l'association *My Juggad*, afin d'accompagner les habitants identifiés, par la *MOUS 1001 Vies Habitat*, dans leur déménagement pas seulement pour la mise en cartons mais également dans le désencombrement des logements et dans l'appropriation de leur nouveau logement (rangement des cartons, appropriation des espaces, petits aménagements).



GRAND-VAUX
EN RENOUVEAU



LE BAILLEUR VALORISE LA MÉMOIRE AU TRAVERS D' ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL VISIBLES SUR L'ENSEMBLE DE LA RÉSIDENCE

1001 Vies Habitat a établi un partenariat entre, l'association *Ressour&co* et l'artiste *Marlène Bourderon*. Au cours d'ateliers, les habitants illustrent sur des tissus appropriés des moments de vie, des objets et des formes leur rappelant leur vécu au sein de la résidence Grand-Vaux.

Ces tissus sont apposés sur les façades des deux immeubles voués à la démolition phase 1.

→ OBJECTIFS :

- Intégrer les habitants au projet de renouvellement urbain : démolition/réhabilitation
- Fédérer les habitants autour d'un projet commun : la mémoire de quartier
- Favoriser le lien social

Pour cela plusieurs actions ont été mises en place notamment du porte à porte d'information et des ateliers en pied d'immeuble.

A ce jour :

- 22 ateliers ont été menés par les habitants sur 27 prévus
- 32 habitants ont participé à ce jour
- 6 sessions d'accrochage ont été effectuées





DES NOUVELLES DE L'OPAH

Les phases d'études-programmation, pour chaque copropriété, ont été votées.

D'ici fin 2022, chaque copropriété devrait connaître précisément son programme de travaux, son coût et son financement.



Copropriété « Les Roches »



Copropriété « L'Yvette »



Copropriété « Grand Val »



Copropriété « Les Sables »

→ COPROPRIÉTÉ « LES ROCHES » :

- Études de structure en cours d'achèvement avec la consultation des entreprises
- Les travaux de reprises structurelles seront soumis lors d'une assemblée générale extraordinaire
- Des travaux de résidentialisation ont démarré avec la pose de stop-car

→ COPROPRIÉTÉ « L'YVETTE » :

- Le conseil syndical s'est étoffé avec l'arrivée de nouveaux membres

→ COPROPRIÉTÉ « GRAND VAL » ET « LES SABLES » :

- De nouveaux syndics ont fait leur entrée dans la gouvernance des copropriétés

→ MAIS QU'EST-CE QUE LA PHASE D'ÉTUDES-PROGRAMMATION ?

Afin de concrétiser un programme de travaux de réhabilitation, il existe deux phases :

1. Phase études-programmation : définition d'un programme de travaux et consultation des entreprises pour connaître le montant exact des travaux. Un vote en assemblée générale permet de nommer une équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, bureau d'études, etc.) qui se chargera d'accompagner la copropriété dans cette phase (définition du programme de travaux définitif, consultation des entreprises et analyse des devis afin de connaître le montant exact des travaux).

2. Phase travaux/chantier : cette phase démarre par un vote en assemblée générale afin de nommer les entreprises pour la réalisation des travaux et de missionner l'équipe de maîtrise d'œuvre pour le suivi des travaux (phase chantier). Elle se concrétise par le démarrage du chantier et réalisation des travaux, jusqu'à réception.

→ QU'EST-CE QU'UNE ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE (MOE) ?

Elle est composée d'un architecte et de bureau d'études techniques. Elle définit un programme de travaux et d'accompagne la copropriété à le concrétiser techniquement en consultant des entreprises, en aidant la copropriété à en choisir une puis à suivre le chantier jusqu'à la réception des travaux (fin du chantier).

IL FAUT QUE LES COPROPRIÉTAIRES SE MOBILISENT CAR LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE VOTÉS AVANT LA FIN DE L'OPAH PRÉVUE EN DÉCEMBRE 2024 !

Il ne faut pas que les copropriétés passent à côté de l'opportunité financière qu'offre l'OPAH.

En raison de l'enjeu que représente la réalisation des travaux de réhabilitation, nous invitons vivement les copropriétaires à participer aux futures assemblées générales dans un intérêt de valorisation patrimoniale des résidences.

À SAVOIR :

La loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite "Loi Climat et Résilience" prévoit des dispositions qui concernent les copropriétés. À partir du 1^{er} janvier 2023, les logements présentant une consommation d'énergie supérieure à 450 kWh/m² par an seront considérés comme impropres à la location.

Il est dans l'intérêt des copropriétaires et dans celui de la copropriété de mettre en œuvre les travaux dès maintenant, dans le cadre de l'OPAH. Nous vous encourageons donc à prendre part à cette décision importante portant sur le vote des travaux.

**Pour toute information complémentaire...
Un seul réflexe, contacter l'équipe !**

Tél : 07 66 79 95 14

Mail : opah-grandvaux-savigny@aufj.fr

Permanences sur rendez-vous
les mardis après-midi de 14h à 18h



GRAND-VAUX
= EN RENOUVEAU



DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE QUARTIER EN PARTICIPANT AU CONSEIL CITOYEN DE GRAND-VAUX !

Vous souhaitez faire entendre votre voix, être consulté, partager votre connaissance du quartier, ses usages et co-construire le projet de renouvellement urbain ? Devenez acteur de votre quartier en participant au Conseil citoyen de Grand-Vaux.

PRÉSENTATION DES CONSEILS CITOYENS

Depuis la **loi du 21 février 2014 sur la programmation pour la ville et la cohésion urbaine**, la création des conseils citoyens est obligatoire dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville.

→ OBJECTIFS

- **Participation directe et active de l'ensemble des acteurs des quartiers prioritaires (habitants, acteurs associatifs, commerçants...)** : création et réalisation de projets ou d'actions pour améliorer la vie du quartier dans le cadre d'une politique globale en faveur des quartiers prioritaires, indépendamment des pouvoirs publics
- **Espace de dialogue entre citoyens**
- **Participation aux instances** de pilotage du Contrat de Ville, du projet de renouvellement urbain, de l'OPAH et du centre social aux côtés des pouvoirs publics

→ COMPOSITION

Chaque Conseil citoyen se compose d'habitants et de représentants d'associations et d'acteurs locaux.

- **Pour être membre en tant qu'habitant**, il faut habiter dans le quartier, avoir plus de 16 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs) et ne pas travailler pour la commune, l'État, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- **Pour être membre en tant qu'acteur ou association**, il faut agir au sein du quartier

Si le nombre de volontaires est trop élevé, les membres seront tirés au sort.

→ RÔLES

- Garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage des contrats de ville
- Favoriser l'expertise partagée
- Conforter les dynamiques citoyennes existantes
- Créer un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants

→ EXEMPLES D'ACTIONS POUR LESQUELLES LES CONSEILS CITOYENS PEUVENT SE MOBILISER :

- Projets de rénovation urbaine, création d'aménagements et d'équipements publics, gestion urbaine de proximité...
- Récueillir la parole des habitants
- Organiser la rencontre et la solidarité
- Trouver des solutions aux problèmes du quartier
- Améliorer le cadre de vie

→ FONCTIONNEMENT

Il définit ses propres règles de fonctionnement (fréquence et lieu de réunion, sujets de travail, etc.) et se réunit une fois par mois environ.

Vous souhaitez participer au Conseil citoyen de Grand-Vaux ?

Maison de quartier Éole
1, place des jardins sainte Thérèse
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

Ou par mail à anne-sophie.froment@leolagrange.org

PERMANENCE ENTREPRENARIAT À LA MAISON DU PROJET !

Vous avez l'envie d'entreprendre, une idée d'activité, un projet ? Mais vous ne savez pas comment faire ? L'association QHUBE est là pour vous, tout près de chez vous.

Grâce au dispositif CitésLab – Révélateurs de talents (BPIFrance).

QHUBE accompagne les habitants et les habitantes de Savigny-sur-Orge qui souhaitent entreprendre, ou même s'interroger sur la création d'activité. Venez les rencontrer !

Qhube tiendra une permanence chaque dernier jeudi du mois entre 14 heures et 18 heures, à la maison du projet de Grand-Vaux.

Pour prendre RDV ou pour avoir des infos complémentaires :
Contactez Douglas BEFUATALA, chef de projet,
au 06 11 03 97 37 ou par email : d.befuatala@qhube.com

**RÉUNION
PUBLIQUE**

Venez discuter avec nous du futur de votre quartier !

**LE MERCREDI 22 JUIN 2022 À 19H30
AU GYMNASSE DAVID DOUILLET**

BULLETIN DE CANDIDATURE DU CONSEIL CITOYEN DE GRAND VAUX

à rendre avant le 1er septembre 2022

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : (âge minimum 16 ans).....

ADRESSE :

TÉLÉPHONE(S) : /

ADRESSE E-MAIL :@.....

JE SOUHAITE FAIRE PARTIE DU COLLEGE « HABITANTS »

JE SOUHAITE FAIRE PARTIE DU COLLEGE « ASSOCIATIONS ET ACTEURS LOCAUX »

EN TANT QUE REPRESENTANT DE L'ORGANISME SUIVANT :

DATE SIGNATURE





LA MAISON DU PROJET RÉOUVERTURE DES PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS

	PERMANENCES de 9h30 à 12h	PERMANENCES de 14h à 18h
MARDI	Relogement - 1001 Vies Habitat Renouvellement Urbain - EPT Gestion urbaine de proximité - Ville	Renouvellement urbain et OPAH - EPT Gestion urbaine de proximité - Ville
MERCREDI Hors vacances scolaires	FERMÉ	Alliance Prévention (17h à 19h)
JEUDI Chaque dernier jeudi du mois	FERMÉ	Relogement - 1001 Vies Habitat Renouvellement Urbain - EPT Gestion urbaine de proximité - Ville Entreprenariat - association QHUB
LUNDI ET VENDREDI	FERMÉ	FERMÉ

NOUVELLES PERMANENCES À LA MAISON DU PROJET

Alliance Prévention assure depuis le 6 avril des permanences le mercredi hors vacances scolaires de 17h à 19h.

Cette permanence s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans.
Si vous voulez prendre rendez-vous, contactez les éducateurs au 06 58 42 93 32.

LES PERMANENCES DE L'ÉCRIVAIN PUBLIC

MAISON DE QUARTIER GRAND-VAUX

Vous avez besoin d'une aide
dans vos démarches administratives,
rédaction de courriers,
prises de rendez-vous.



Permanences de l'écrivain public
les lundis de 17h à 19h
Gratuit sur rendez-vous au 01 69 44 86 56.

SERVICE DE TRANSPORT VERS VOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

GRAND-VAUX



CENTRE COMMERCIAL ÉPINAY-SUR-ORGE

Chaque mercredi, départ à 13h45 depuis
la crèche des Moussaillons, retour à 16h30.



Uniquement sur rendez-vous
(prévenir 48h à l'avance) au 01 69 54 41 20.